

Il peut se faire après tout que les Canadiens-français ne parlent pas un patois, entend-on dire quelquefois, mais il est certain qu'ils n'ont pas l'accent français. M. François Veuillot a fait bonne justice de cette nouvelle affirmation : « J'aimerais tout d'abord qu'on me définît ce qu'est l'accent français. Je connais bien l'accent parisien et, cependant, je sais que l'accent du Faubourg Saint-Germain n'est pas le même que celui de Montmartre. Je connais aussi l'accent normand, l'accent alsacien, l'accent marseillais. Il peut se faire qu'il y ait un accent canadien et ce serait tout simplement l'accent d'une autre province de France. »¹ En effet, chacune des provinces de France a un accent particulier; la Suisse et la Belgique ont également des accents qui leur sont propres. Nos adversaires pourraient-ils nous dire l'endroit exact où l'on parle le français avec cette saveur dans l'accent qu'ils nous reprochent de ne pas avoir ?

A propos de notre accent, me serait-il permis de donner l'opinion d'un écrivain français qui connaît bien notre pays et qui a écrit un livre très fouillé sur l'histoire du Canada ? Voici ce qu'écrivait M. Eugène Révillaud, il y a quelques années : « La langue de la première (de la société cultivée) ne diffère pas de celle qu'on parle dans la société polie de notre pays et elle est mieux protégée contre l'envahissement de l'argot parisien... Quant au peuple, il m'a semblé qu'à tout prendre il parle un français plus correct que la généralité de nos paysans... Le langage des Canadiens nous a semblé extrêmement pur d'accent, et il n'est pas douteux qu'un Canadien de moyenne culture venant à Paris ne se mette plus facilement au ton du Théâtre français, qui passe à tort ou à raison pour être l'asile des traditions de la pure prononciation française, qu'un Picard ou qu'un Franc-Comtois pour ne pas parler des Gascons, des Auvergnats ou des Provençaux. »²

Les journalistes qui nous accusent de parler une langue vicillie et dégénérée sont-ils bons juges en la matière ? Connaissent-ils suffisamment le français pour porter contre nous un jugement aussi sévère ? Nous ne le pensons pas, et ils feraient peut-être œuvre plus utile en entreprenant d'épurer l'anglais en usage dans certaines provinces du Dominion et que Lord Grey assimilait un jour à un *slang* des plus détestables et à des mots moins compréhensibles. S'il est quelqu'un de qualifié pour critiquer avec discernement le parler de Jean-Baptiste, c'est celui dont le français est la langue

¹ Cité dans *Le Soleil* du 1er mars 1918.

² *Histoire du Canada*, p. 523.